



**RAPPORT  
ANNUEL  
2020**



**VOSGES SECRÈTES**  
la Communauté de Communes de  
la Porte des Vosges Méridionales





## 2020 ! Une année intercommunale marquée par bien des événements avec un renouvellement profond de l'exécutif et cette crise sanitaire qui a bouleversé nos habitudes.

En effet, j'ai succédé à Jean Hingray, élu Sénateur des Vosges, et lors des élections municipales, ce ne sont pas moins de 7 maires sur 10 qui ont été nouvellement installés.

Dès ma prise de poste, une feuille de route pour la mandature a été écrite: mener les affaires en cours, certes, les directives de l'Etat, mais surtout donner une nouvelle image de la Communauté de Communes.

Il faut que cette nouvelle strate soit comprise et proche de la population et des élus.

On est en chemin, et malgré la crise sanitaire, la continuité des actions a été garantie aussi bien dans nos structures recevant du public que lors de la tenue des réunions avec nos élus ou intervenants.

C'est ainsi que dans les pages suivantes de ce rapport d'activité, vous pourrez apprécier les projets et actions menés pendant cette année chaotique.

Bonne lecture à tous!

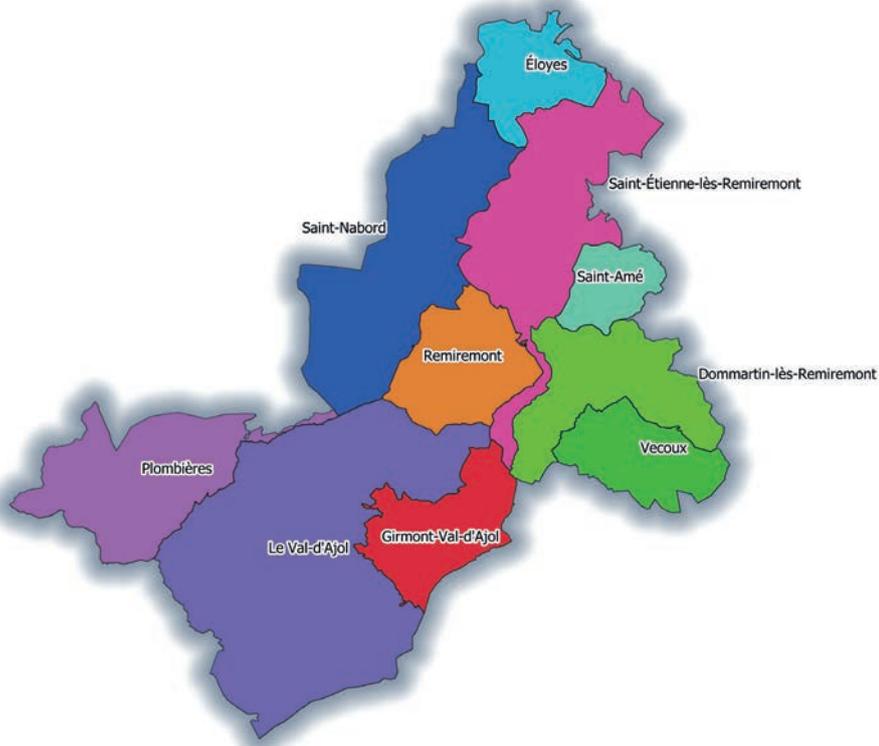
- Catherine LOUIS  
Présidente de la CCPVM

<b>Édito</b>	<b>2</b>
<b>Évoluer ensemble</b>	<b>4</b>
Le territoire	5
Agir pour le rayonnement du territoire	6
Focus sur les décisions	7
Panorama sur les compétences de la CCPVM	8
Les finances de la CCPVM	9
Le budget 2020	10
Les taxes	13
Les ressources humaines et le personnel intercommunal	14
<b>Agissant pour les acteurs du territoire</b>	<b>15</b>
Les familles au coeur de notre politique	16
L'économie du territoire a bien résisté à la crise	17
Le tourisme comme facteur de développement territorial	19
Urbanisme: les demandes traitées malgré la crise	23
<b>Ces projets qui transforment la collectivité</b>	<b>24</b>
Construction d'une micro crèche à Eloyes	25
AITHEX à Saint-Amé	26
Accessibilité piscine de Plombières-les-Bains	26
Accessibilité médiathèque de Remiremont	26
<b>Une nature préservée</b>	<b>27</b>
Préserver les cours d'eau et la nature du territoire	28
PCAET : répondre au défi du changement climatique	31
<b>Les habitants au centre de la culture</b>	<b>32</b>
Le Réseau de Lecture Publique	33
L'Ecole Intercommunale de Musique	35
Les piscines de la CCPVM	36
<b>Il fait bon vivre pour nos enfants</b>	<b>37</b>
Multi-accueil de Maxonrupt	38
Relais Petite Enfance (Ex RAM)	39

# Évoluer ensemble



# LE TERRITOIRE



Depuis le 01 janvier 2017, les Communautés de Communes de la Porte des Hautes Vosges, des Vosges Méridionales et la commune de Saint-Amé (issue de la Communauté de Communes Terre de Granite) ont fusionné pour donner naissance à la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales.

10 communes, 30 309 habitants sur 263 km<sup>2</sup>



# Agir pour le rayonnement du territoire



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**1** présidente, **9** vice-présidents et **22** conseillers

### Les commissions thématiques

- Petite enfance, éducation et politiques sociales.
- Finances, perspectives de mutualisation et recherche de partenariats.
- Cadre de vie, mobilité, politique de la ville et du logement.
- Sport et culture.
- Développement économique, de l'artisanat, du commerce et industrie.
- Environnement et développement durable.
- Eau, assainissement, gestion des déchets, urbanisme, aménagement de l'espace et bourg centre.
- Tourisme, communication.
- Travaux, bâtiments publics.

**8**

SÉANCES EN 2020

La période de confinement du printemps 2020 a contraint le gouvernement à modifier les échéances électorales, et le conseil communautaire renouvelé, n'a donc pu s'installer que le 15 juillet 2020 en élisant son nouveau Président, Jean HINGRAY.

Ce dernier, élu sénateur en septembre a quitté son siège tout neuf de Président et a laissé la place à Catherine LOUIS, Conseillère Départementale et Maire de la commune de Dommartin les Remiremont.

Ce sont donc 7 Maires sur 10 qui ont été nouvellement installés à la tête des communes du territoire.

Dès son élection au poste de Présidente au mois de novembre 2020, Mme LOUIS a défini la feuille de route de la mandature avec ses 9 Vice-Présidents délégués. Le maître mot est le développement de l'attractivité du territoire au travers de l'économie, du cadre de vie et du tourisme.

Les élus souhaitent faire connaître la Communauté de Communes, son action au bénéfice des habitants pour la rendre plus visible, notamment au travers du déploiement de la marque Vosges Secrètes.

La dimension de la protection de l'environnement est également prégnante avec la définition d'un plan d'actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et la problématique de protection des berges des rivières et de la prévention des inondations.



## 2020: focus sur les décisions

- 1 Subvention de 100 000 euros au bénéfice du complexe cinématographique.
- 2 Élection Mme LOUIS à la Présidence de la CCPVM.
- 3 Adhésion aux Fonds de Résistance Région Grand Est (aide aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire).
- 4 Opération « J'aime mes commerçants ».
- 5 Mise en place de nouvelles instances et représentation de la CC dans les différents organismes.
- 6 Gestion de la crise sanitaire.

# Panorama sur les compétences de la CCPVM



- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique: gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, artisanale, touristique, etc.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI).
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Préservation, gestion et mise en valeur de sites d'intérêt naturel majeur (Natura 2000 « Confluence Moselle-Moselotte » et « étang et tourbière de la Demoiselle »).
- Mise en application des actions du Plan Climat Air Energie et Territoire.
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.



# LES FINANCES DE LA CCPVM



## L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR 2020

**167 000 euros de dépenses spécifiques** (dont 150 000 euros pour l'opération « J'aime mes commerçants »).

**59 000 euros pour le fonds Résistance** avec la Région Grand Est.

Un **coût global pour la collectivité de 225 000 euros** (Ecrans de protection, masques, rubans de signalisation).

**137 000 euros de recettes en moins des services** (piscines, médiathèques, et école de musique principalement).

# Le budget 2020 de la CCPVM



Il se compose du budget général et des 2 budgets annexes : zone d'activités de la Croisette et service droit des sols urbanisme.

## Les chiffres clés 2020 du budget général: section de fonctionnement

### QUELQUES CHIFFRES :

**10 101 184.61€** en attributions de compensations (reversé aux communes).

**103 799.76€** pour la prise en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour la CCPVM.

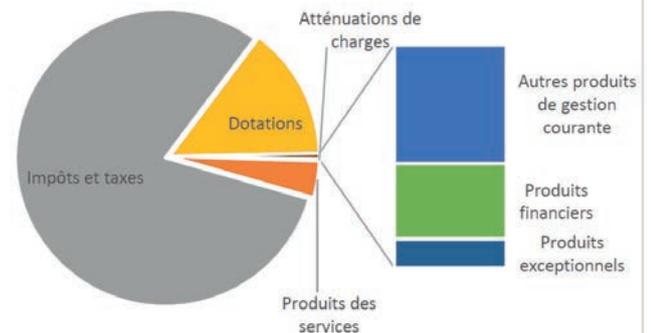
**4 658.00€** de subvention pour la Navette des Crêtes.

**420 000€** de subvention à l'Office de Tourisme.

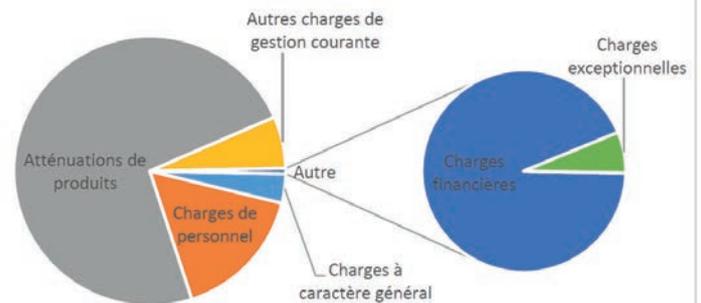
**2 720 328€** de contribution versée au SICOVAD.

**150 488.19€** de contribution au PETR (Pays de Remiremont).

### Recettes de fonctionnement



### Dépenses de Fonctionnement

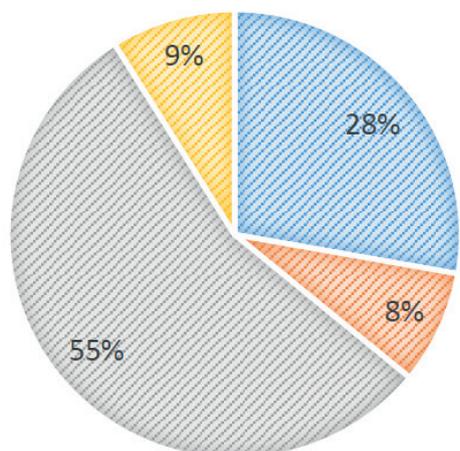




Les chiffres clés 2020 du budget général : section d'investissement

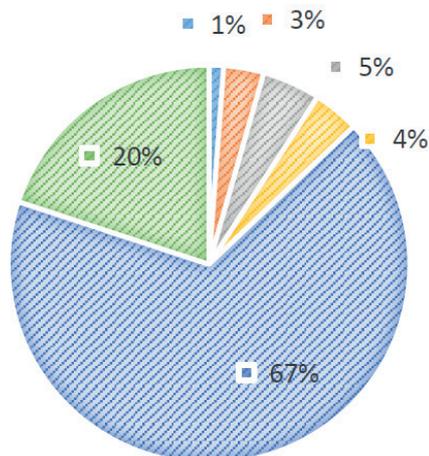
### RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Subventions d'investissement
- FCTVA
- Excédents de fonctionnement
- Remb. D'emprunts



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Immo. incorporelles
- Subv. d'équipement versées
- Immo. corporelles
- Immo. en cours
- Opérations d'équipement





## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

### BUDGET GÉNÉRAL 2020

	Fonctionnement		Investissement	
	Crédits ouverts (BP + DM+ RAR)	Réalisé	Crédits ouverts (BP + DM+ RAR)	Réalisé
Dépenses	20 233 281.07€	18 606 332.50€	4 715 387.58€	2 632 069.85€
Recettes	20 233 281.07€	20 555 617.14€	4 715 387.58€	2 527 714.44€
Résultat de l'exercice		+ 1 949 284.64€		- 104 355.41€

### BUDGET ANNEXE ZA DE LA CROISSETTE 2020

	Fonctionnement		Investissement	
	Crédits ouverts (BP + DM+ RAR)	Réalisé	Crédits ouverts (BP + DM+ RAR)	Réalisé
Dépenses	296 614.52€	31 388.65€	434 243.50€	300 733.10€
Recettes	296 614.52€	276 000.00€	434 243.50€	102 739.20€
Résultat de l'exercice		+ 244 611.35€		- 197 993.90€

### BUDGET ANNEXE ADS-URBANISME 2020

	Fonctionnement		Investissement	
	Crédits ouverts (BP + DM+ RAR)	Réalisé	Crédits ouverts (BP + DM+ RAR)	Réalisé
Dépenses	150 375.34€	129 776.06€	19 313.31€	395.87€
Recettes	150 375.34€	129 608.16€	19 313.31€	19 313.31€
Résultat de l'exercice		- 167.90€		+ 18 917.44€

# Les taxes

## LES TAUX D'IMPOSITION 2020

Taxes	Taux de référence	Coefficient de variation	Taux définitifs	Base d'imposition	Produit correspondant
Taxe d'habitation	15,62	1,000000	15,62	33 712 000.00 €	5 265 814.00 €
Foncier bâti	3,56		3,56	35 104 000.00 €	1 249 702.00 €
Foncier non bâti	10,95		10,95	827 200.00 €	90 578.00 €
Cotisation Foncière Entreprises	22,57		22,57	13 466 000.00 €	3 039 350.00 €
				<b>83 109 200.00 €</b>	<b>9 645 444.00 €</b>

### LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Par délibération du 10 Janvier 2017, le Conseil Communautaire a confirmé l'adhésion de la Communauté de Communes au SICOVAD, et décidé de se substituer en lieu et place à ce Syndicat pour la perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Les recettes issues de la TEOM s'élèvent à **2 720 574.00 €**, et la contribution versée au SICOVAD pour financer ce service est de **2 720 328.00 €**.

### LA TAXE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GeMAPI)

La Communauté de Communes est compétente pour la « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) » depuis le 1er janvier 2018.

Le Conseil Communautaire a décidé, le 25 septembre 2018, d'instaurer la Taxe GeMAPI et, le produit pour l'année 2020 se monte à la somme de **71 757 €**.

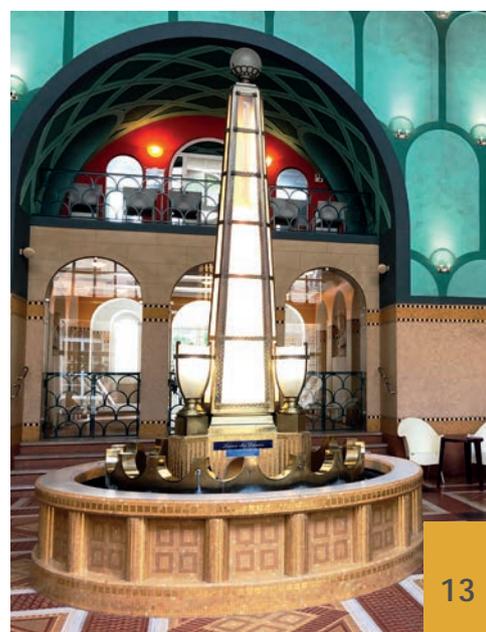


### LA TAXE DE SÉJOUR

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales exerce la compétence promotion du tourisme depuis le 1er janvier 2017 et, depuis le 1er janvier 2018 la taxe de séjour est instituée sur l'ensemble du territoire communautaire.

**144 391.62€** ont été encaissés au titre de l'année 2020

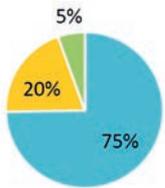
Le produit de cette taxe est intégralement utilisé pour le développement touristique du territoire au travers du financement de l'office de tourisme et du Département (10% reversés pour la politique touristique du département).



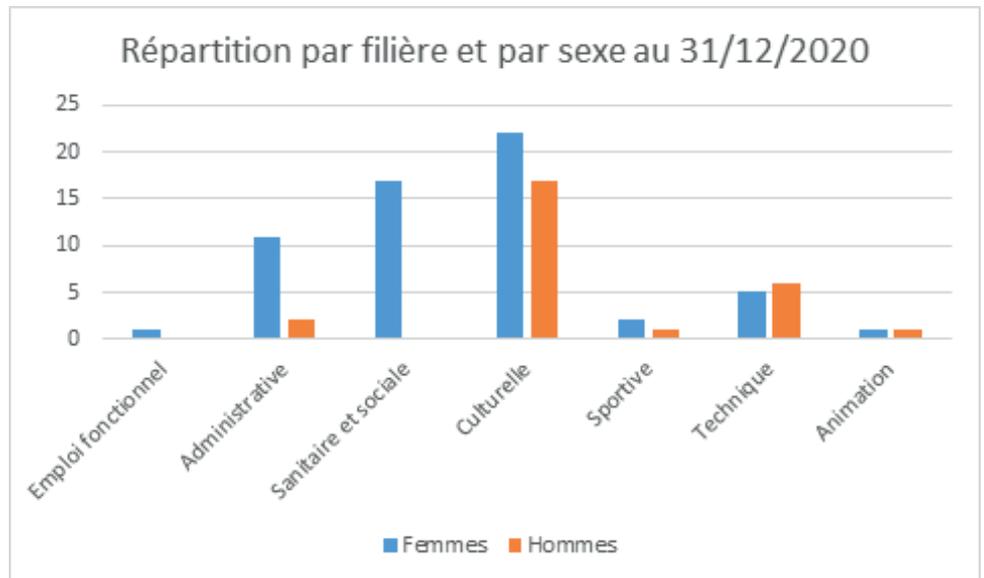


## Les Ressources Humaines et le personnel intercommunal

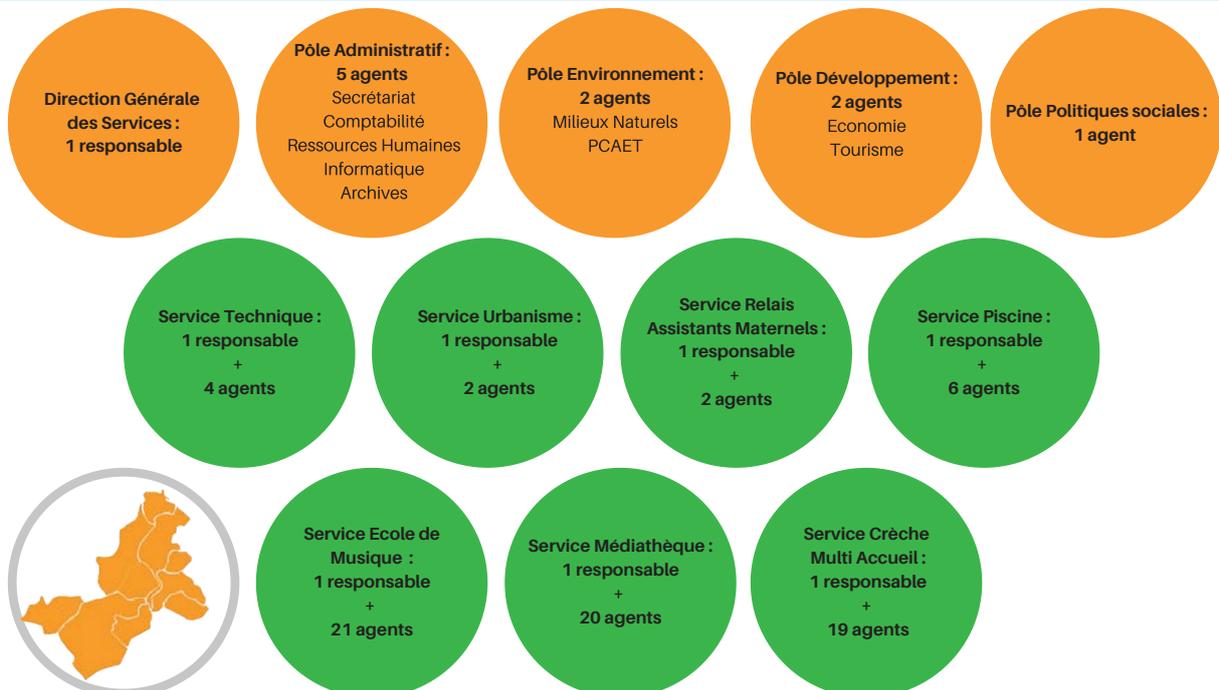
91 agents, 69 % de personnel féminin, 45 ans d'âge moyen



- fonctionnaires
- contractuels permanents
- contractuels non permanents



## ORGANIGRAMME DES SERVICES



2 984 398 € de masse salariale en 2020

# Agissant pour les acteurs **du territoire**





## Les familles au coeur de notre politique

### **Pour la partie Politique de la Ville :**

Lancement de l'appel à projets 2020, financé par l'État.

Réunion des partenaires, des financeurs et des porteurs de projet au Belvédère, pour continuer à co-construire les actions à destination et avec les habitants du quartier de Rhumont.

### **Pour la partie Convention Territoriale Globale (CTG) :**

Réunion des chefs de file pour leur présenter les conclusions du Comité de pilotage, planifier et organiser 2020, initier les premières actions 2020 communes.

**Quant à la réforme des attributions**, après une mise à jour des coordonnées des différents acteurs, préparation de la période à venir en tenant compte du renouvellement des exécutifs locaux de mars 2020.

De la même façon, pour anticiper les choix à venir **en matière de mobilité**, une « cartographie » des intervenants et des moyens à venir est effectuée.

Une attention toute particulière est portée à la campagne à venir d'aides européennes, 2021-2027 et à la conclusion de la précédente, 2014-2020.

Préparation de Quartiers d'été, en collaboration et avec des moyens supplémentaires des services de l'État, tout comme les Vacances apprenantes sont là aussi exemplaires d'un travail en commun regroupant public, associations, centre social romarimontain et centres d'accueil de loisirs.

Les travaux préparatoires à la candidature aux différents dispositifs proposés par le ministère des territoires sont mis en place, associant de manière transversale les services et techniciens de la CCPVM.

### **COVID : fort accompagnement au quotidien**

Nous avons reconfiguré les méthodes de travail et mis en place l'exercice à distance pour continuer à informer les acteurs au service de nos habitants.

La plateforme collaborative [ccpvm.interstis.fr](http://ccpvm.interstis.fr) devient un atout, permettant les échanges et la validation des données qui sont ensuite diffusées sur notre site.

Les consignes gouvernementales sont reprises et expliquées, accompagnées dans leur application. Une part importante est consacrée aux personnes les plus vulnérables : âgées, en situation de handicap, primo-arrivants maîtrisant mal le français, subissant une situation économique défavorable ou ayant difficilement accès au monde numérique.



## L'économie du territoire a bien résisté à la crise

### OPÉRATION « J'AIME MES COMMERÇANTS »

Dès l'annonce du premier confinement, la Communauté de Communes a initié avec l'URCA, l'opération « J'aime mes commerçants ».

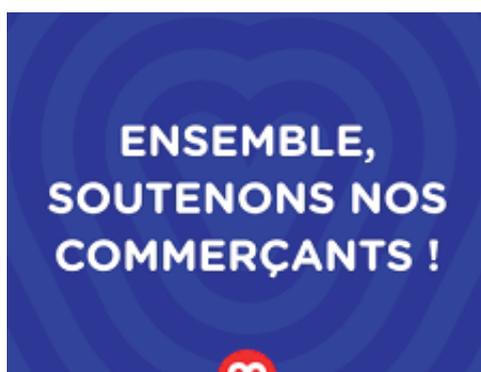
Grâce à la participation gracieuse de l'agence de communication Lézards Création, un site internet a été lancé en quelques jours.

En y associant également les 4 autres unions de commerçants, ce site, destiné aux petits commerces et artisans du territoire, permettait pour chaque achat réalisé en ligne, de bénéficier d'une bonification de 25% valorisée en bons d'achat à valoir dans un autre commerce.

**La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, financeur exclusif du dispositif, a abondé cette première opération à hauteur de 100 000 €.**

Lors du second confinement, une enveloppe supplémentaire de 50 000€ a été débloquée avec cette fois des bonifications destinées prioritairement aux commerces fermés administrativement (restaurants et bars notamment).

**190** commerçants et **750 000 €** de retombées dans l'économie locale



## AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

En partenariat avec le Département des Vosges, la CCPVM peut participer au financement de travaux immobiliers (construction, rénovation, extension).

Cette aide représente généralement 20% du montant éligible des travaux HT (80% financés par le Département et 20% par la CCPVM).

Grace à ce dispositif, la CCPVM entend inciter les entreprises à améliorer leurs locaux et ainsi renforcer le tissu économique local.



**3** dossiers et **9 458 €** de financement

## LES DOSSIERS 2020

### Fonds de Résistance

**11 dossiers instruits pour près de 81 000 € d'avances accordées**

Face à la crise de la COVID, la CCPVM a choisi de rallier le dispositif initié par la Région Grand Est et baptisé Fonds Résistance.

Ce programme d'avances remboursables d'un montant de 30 000€ maximum est destiné aux entreprises ou aux associations qui n'ont pu obtenir de Prêt Garanti par l'Etat.

### Signature du Pacte Offensive Croissance avec la Région Grand Est

En partenariat avec le PETR du pays de Remiremont et ses vallées, la CCPVM a contribué à la rédaction du Pacte Offensive Croissance emploi signé le 27 février. Cette contractualisation vise à flécher les interventions régionales pour développer l'attractivité économique, touristique et industrielle du territoire. Cette contractualisation a été menée en lien avec les 2 Communautés de Communes voisines (CC des Ballons des Hautes Vosges et CC de Hautes Vosges).

### Opération AITHEX

La CCPVM poursuit son soutien au chantier d'insertion AITHEX qu'elle héberge dans un bâtiment dont elle a fait l'acquisition et pour lequel elle a réalisé en 2020 la réfection des réseaux et la création d'un parking en enrobé.

### Ateliers Flash avec la DDT : Opération Petites Villes de Demain

La DDT a proposé à la CCPVM d'organiser des « ateliers flash » sur les thématiques de son choix. La CCPVM a saisi cette opportunité pour organiser 2 ateliers à destination des élus du territoire.

Ces ateliers ont permis de fédérer les édiles qui ont décidé de candidater au programme de revitalisation nationale « Petites Villes de Demain ». En décembre, Remiremont, Le Val d'Ajol et Plombières les Bains ont été désignées lauréates de ce programme.

### Market Place

Compte tenu du succès de l'opération « J'aime mes commerçants », la CCPVM a su se saisir de l'appel à projet lancé en novembre par la Région Grand Est en faveur de l'émergence de plateformes d'achats numériques (market place), en participant à la rédaction du dossier de candidature porté par 3 unions de commerçants. Désigné lauréat, le dossier s'est vu allouer la somme de 50 000 €.

Les associations de commerçants vont créer une association dédiée pour la gestion de ce projet, pour lequel la CCPVM poursuit son travail de recherche de financements supplémentaires. Le site sera ouvert à tous les commerçants et artisans de la CCPVM.

En outre ce projet va permettre la création d'un emploi direct.

La mise en service de cette place de marché numérique devrait s'opérer avant le Black Friday de novembre 2021.



# Le tourisme comme facteur de développement territorial

## RELATION ADMINISTRATIVE ENTRE LA CCPVM ET L'OFFICE DE TOURISME

Juillet et novembre 2020 : désignation de membres

Le Conseil Communautaire, a élu au cours de sa séance de juillet, les membres du Comité de direction de l'Office de Tourisme Communautaire, dont le nombre de sièges se répartit de la manière suivante:

10 élus communautaires et 10 suppléants,  
9 représentants des professionnels du tourisme et 9 suppléants

La CCPVM a établi un schéma de développement touristique et signé une convention d'objectifs avec l'Office.

## Rapport d'activité 2020

**82 091 nuitées** dans 331 hébergements ont été enregistrées sur le territoire de la CCPVM (185 628 en 2019), pour une recette déclarée de 64 712 € soit une **baisse de 52 % par rapport à 2019**.

**585 788 €** de recettes, **546 345 €** de dépenses. Un total de **22 587 visiteurs** (41 493 en 2019)



## EFFET DU TRANSFERT AU PAYS DE LA COMPÉTENCE VOIES VERTES

Suite au transfert de la compétence optionnelle « Création et gestion des pistes cyclables en site propre et voies vertes et opérations contribuant à leur promotion », la CCPVM quitte de fait le groupement de Commande avec les Communautés de Communes de Terre de Saône et de la Haute Comté pour le marché avec le cabinet Waechter, portant sur « l'évaluation environnementale d'une voie verte entre Port d'Atelier et Val d'Ajol, Plombières-les-Bains. Le PETR du Pays de Remiremont et ses Vallées, reprend le dossier et poursuit l'étude.

## VOSGES SECRÈTES

### Conception d'un fascicule : un dossier commun CCPVM/OT

La Commission Tourisme a proposé une brochure de promotion touristique qui valorise le territoire en cohérence avec les codes de la marque Vosges Secrètes.

L'intention de ce document est:

- d'inviter les lecteurs à parcourir les communes à la découverte de tous les lieux publics ou ouverts au public témoignant de l'intérêt du territoire.
- de rencontrer des greeters (sortes d'influenceurs), habitants du territoire, par la retranscription écrite d'interview,
- de valoriser les activités particulières comme la gastronomie

Des photos, des cartes synthétiques proposent et illustrent des expériences globales mêlant tous les lieux et particularismes cités dans chacun des numéros.

Le premier exemplaire prend une forme numérique en raison de la pandémie et en attendant d'autres évolutions.

## UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA CCPVM



Sur proposition des élus qui souhaitent une communication exclusivement numérique, les agents de la CCPVM ont construit l'arborescence de leur nouveau site internet.

Secondé par une agence locale de communication, la CCPVM a vu naître l'ossature numérique du site en 2020. Les contenus ont été rédigés au sein de chaque service puis intégrés. La mise à jour est régulièrement opérée par l'équipe informatique de la CCPVM à mesure que les agents proposent de nouvelles informations.

C'est donc un site utile, qui est doté de formulaires de contacts permettant de dialoguer avec les différents services.

<http://ccpvm.fr/>



## TOURNEE ÉQUESTRE DE L'ONF

Les cavaliers sont intervenus le 20 septembre 2020 sur le territoire de Remiremont, à proximité de la Grange Puton, du Chalet des Gardes, mais également en partie sur la forêt de Dommartin-lès-Remiremont et celles de Girmont Val d'Ajol et Le Val d'Ajol.

Cette tournée, essentiellement axée sur la communication, permet de faire connaître la réglementation à respecter en forêt, et les comportements à adopter pour la sécurité du public.

- Risque de chutes de branches et d'arbres lorsqu'il y a du vent.
- Risque d'incendie, respect de l'Arrêté Préfectoral interdisant le feu en forêt.
- Incitation du public à rester sur les sentiers balisés.
- Rappel des consignes de propreté.
- Rappel des interdictions de circulation en véhicule à moteur.
- Le nécessaire partage du territoire entre tous les usagers de la forêt : chasseurs, promeneurs, cavaliers, vététistes, exploitants forestiers.
- Le besoin de quiétude de la forêt qui demeure un espace naturel à protéger.

## SENTIER MUSICAL DU PETIT PRINCE À SAINT AMÉ

Dans le cadre du projet d'éducation artistique conjointement porté par l'Ecole de Musique, la Médiathèque en partenariat étroit avec l'Education Nationale, Canopé académie Nancy Metz et l'INEC Mission Voix Lorraine et avec le soutien de la DRAC Grand Est, le Département des Vosges et la fondation Daniel Nina Carasso, 621 élèves du territoire, ont participé à un grand projet d'éducation artistique et culturelle autour de l'apprentissage du chant choral.

Par suite du COVID, les représentations initialement de l'œuvre composée par Mme Coralie Fayolle, compositrice de la pièce, n'ont pas pu avoir lieu.

Les élus de la CCPVM et l'ensemble des partenaires ont proposé de garder une trace de ce projet à travers un sentier musical valorisant les créations sonores des enfants des écoles.

# FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DU SAINT MONT

## Campagne 2020 : subvention pour l'accueil des archéologues

La compétence facultative concernant la gestion, la protection et la valorisation du site archéologique du Saint-Mont permet à la CCPVM de soutenir la recherche sur ce site et d'accorder une subvention de 3300 euros afin d'accueillir les archéologues pour la campagne 2020.

## Plan de Gestion

Après avoir pris connaissance des difficultés de valoriser les vestiges du site, l'hypothèse de réenfouir la basilique funéraire, tout en conservant visibles les éléments les moins fragiles de la partie sommitale est retenue.

Un projet de fac-similé est à imaginer en un lieu plus facile d'accès que le St Mont.

Pour construire ce projet global, il est prévu de solliciter la DREAL pour la réalisation d'un Plan de Gestion, complémentaire de la procédure de classement du site.

### Objectifs partagés du plan de gestion :

Étudier toutes les hypothèses d'aménagement pour la visite du site du Saint Mont.

Réfléchir à comment valoriser ce trésor archéologique en un lieu de la CCPVM plus facile d'accès.



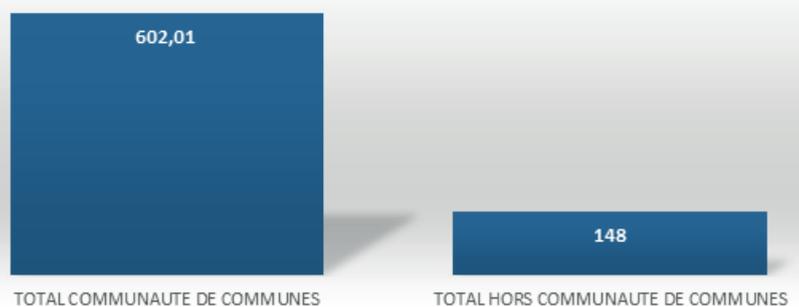
# URBANISME: LES HABITANTS EN CONFINEMENT ONT MULTIPLIÉ LES TRAVAUX

Le service urbanisme est en charge de l'instruction des autorisations du droit des sols des 10 communes qui composent la CCPVM ainsi que de celles de 4 communes extérieures (Rupt Sur Moselle, Saint-Maurice sur Moselle, Le Thillot et Le Ménil). Il gère également le SIG (Système d'information géographique) intercommunal.

Comme préconisé par le ministère en charge de l'urbanisme, tous les documents d'urbanisme des communes de la CCPVM ont été publiés sur le Géoportail de l'urbanisme dès le 1er janvier 2020, offrant ainsi aux citoyens et aux acteurs publics un outil qui contribue à favoriser l'appropriation des documents d'urbanisme par chacun en permettant leur consultation en ligne, réaliser des économies (par exemple sur les frais de reprographie), participer à l'efficacité et à la modernité des services publics.

Malgré une année 2020 impactée par la crise sanitaire et une fermeture des services d'une durée de 2 mois, **toutes les demandes d'urbanisme déposées durant cette période ont été traitées dans les délais impartis** via le télétravail qu'il a fallu organiser en quelques heures seulement.

## Répartitions des actes





Ces projets qui **transforment**  
**la collectivité**



## CONSTRUCTION D'UNE MICRO CRECHE A ÉLOYES

Construction d'une structure de type crèche d'une capacité d'accueil de 20 places sur la commune d'ÉLOYES au 14 rue de la Moraine.

Dans un premier temps, 10 enfants sont accueillis au sein de la structure.

Le bâtiment est construit sur une parcelle de 2 517 m<sup>2</sup>.

L'espace intérieur de la structure est de 400 m<sup>2</sup> comprenant des zones d'éveil, de sommeil, de change, de repas, salle de psychomotricité, espace snoezelen, vestiaires enfants, cuisine, biberonnerie, buanderie-lingerie, vestiaires/ sanitaires personnel, salle de détente personnel, sanitaires public handicapé, salle de réunion, rangements, entre autres.

Les espaces extérieurs représentent 180 m<sup>2</sup> comme suit : 100 m<sup>2</sup> de sols amortissants, 40 m<sup>2</sup> d'enrobé et 40 m<sup>2</sup> d'espaces verts.

Les accès extérieurs et le stationnement feront environ 300 m<sup>2</sup>.

Montant des travaux : 1 120 500 € HT et subventions à hauteur de 800 000 €.

Les travaux ont commencé en septembre 2019 et ont été terminés en décembre 2020.



## AITHEX A SAINT-AMÉ

**Acquisition du site AITHEX à Saint-Amé le 18/01/2019 pour 160 000 €.**

Association d'insertion qui recycle entre autres le carton, le papier, le bois et le plastique.

Deux phases de travaux sont prévues :

Travaux extérieurs

- création d'un chemin d'accès au bâtiment pour les VL et PL.
- aménagement d'une cour devant le bâtiment pour le chargement et le déchargement des VL et PL et leur stockage.
- réalisation d'un parking pour les employés.
- raccordement du bâtiment à l'assainissement collectif présent en limite de propriété et autres réseaux.
- canalisation des eaux pluviales de la cour, du parking et du chemin d'accès.
- installation d'un éclairage du parking et de la cour.

Maitrise d'œuvre :  
BE DEMANGE de Remiremont  
9 530,00 € HT

Entreprise :  
PEDUZZI de Saint-Amé  
208 490,50 € HT

**Les travaux ont commencé en juillet 2020 et ont été terminés en septembre 2020**

## ACCESSIBILITÉ PISCINE DE PLOMBIERES-LES-BAINS

Les travaux ont été répartis en 3 lots :

Lot 1 : TERRASSEMENT – GROS OEUVRE

Entreprise BATI PLUS (EPINAL)  
14 743,44 € HT

Travaux : modifications de 2 pédiluves extérieurs, remplacement margelles, place de parking, bandes de guidage.

Lot 2 : MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES

Entreprise JOLY (XERTIGNY)  
6 715 € HT

Travaux: remplacement portes, mains courantes, habillage pédiluve.

Lot 4 : PLOMBERIE - SANITAIRE

Entreprise GROSJEAN (LE VAL D'AJOL)  
2 045,40 € HT

Travaux : bloc WC PMR, douches, barre de relèvement.

Montant total travaux :  
23 503,84 € HT

Maitrise d'œuvre :  
Patrice NORMAND  
4000,00 € HT

SUBVENTION ACQUISE :  
DEPARTEMENT  
5 966,00 €

## ACCESSIBILITÉ MEDIATHEQUE DE REMIREMONT

Les travaux ont été répartis en 5 lots :

Lot 1 : METALLERIE

Entreprise GERARD (ELOYES)  
16 090,00 € HT

Lot 2 : MENUISERIES INTERIEURES

Entreprise VAXELAIRE (LA BRESSE)  
6 377,31 € HT

Lot 3 : PLOMBERIE  
Entreprise PARMENTIER (RAMONCHAMP)  
3 352,00 € HT

Lot 4 : ASCENSEUR  
Entreprise LTBO (EPINAL)  
4 500,00 € HT

Lot 5 : SIGNALÉTIQUE  
Entreprise SIGNATURE (HEILLECOURT)  
8 342,00 € HT

Montant total travaux :  
38 661,31 € HT

La maîtrise d'œuvre des travaux a été assurée par le bureau d'études Normand pour un montant de 3 560,00 € HT

SUBVENTION ACQUISE :  
DEPARTEMENT : 6 533,00 €





Une nature **préservée**



## Préserver les cours d'eau et la nature du territoire

### Les infos 2020 :

- Changement d'interlocuteur sur le poste de chargé(e) de mission milieux aquatiques à la CCPVM (départ de Mme MARCON le 1er juin et prise de poste de M PROQUEZ le 1er août).
- La CCPVM est compétente sur 164 km de cours d'eau.
- 4 commissions environnement organisées avec un taux de participation des communes à ces réunions de 93 %.
- La fête de l'eau prévue en juin a été annulée et l'appel à manifestation d'intérêt sur les énergies renouvelables lancé début 2020 a été en partie réalisé (environ 30%).

### Les actions de la GeMAPI :

#### SUIVI DU PROGRAMME DE RESTAURATION MOSELLE-MOSELOTTE ET AFFLUENTS

1. Finalisation des études complémentaires lancées en 2018 pour l'élaboration du programme « Moselle-Moselotte ». Pour rappel, les études complémentaires ont consisté à :

Mettre en place 20 piézomètres pour suivre sur une année hydrologique la nappe et mieux comprendre ses relations avec le cours d'eau.

Réaliser des missions topographiques sur le lit majeur et les ouvrages (opération LIDAR, levés ponctuels) afin de pouvoir dimensionner les projets de restauration.

A l'issue de ces études, la phase d'avant-projet a été notifiée au maître d'œuvre en septembre 2020.

2. Affiner la phase « PROJET » du volet « affluents ». Compte-tenu du changement de réglementation, le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé en mai 2020 pour le volet « affluents » a été retiré.



## PRÉVENTION DES INONDATIONS

Depuis la prise de la compétence GeMAPI au 1er janvier 2018, la CCPVM a recensé les ouvrages pouvant participer à la prévention des inondations sur son territoire.

Les communes de Remiremont et de Saint-Nabord sont susceptibles d'avoir des ouvrages pouvant être classés selon le décret « digues » de 2015 et intégrer le système de protection des inondations de la CCPVM.

Il a été convenu avec les 5 autres EPCI-FP du bassin de la Moselle qu'une étude serait lancée une fois la structuration de la GeMAPI actée à l'échelle du bassin.

Un courrier a été envoyé fin 2020 au préfet des Vosges afin de solliciter un délai supplémentaire pour la régularisation administrative de ces ouvrages. Ce courrier a été accepté et les collectivités ont jusqu'au 01/07/2024 pour régulariser les ouvrages.

En fonction de l'avancement de la structuration GeMAPI sur le bassin de la Moselle, il pourra être envisagé de lancer ces études en 2022.

## SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES

Compte-tenu de la crise sanitaire, le calendrier des actions de sensibilisation a été perturbé.

Le nombre d'élèves sensibilisés en 2020 est de 80. Cet AMI a été renouvelé pour 2021 et une convention a été signée avec le parc Naturel Régional des Ballons des Vosges fin 2020 pour acter le contenu du programme.

Les scolaires vont ainsi pouvoir découvrir sous la forme d'ateliers organisés par la Maison de la Nature des Vosges Saônoises les différentes sources d'énergies, leurs impacts sur l'environnement, et réfléchir à des solutions pour réduire la consommation d'énergie.

Des déplacements sont également prévus à Electropolis.

La CCPVM participe à hauteur de 20 % aux financements de ces opérations.





## Les actions de la GeMAPI :

La fin d'année 2020 a notamment été marquée par l'organisation par la CCPVM des comités de pilotage des sites Natura 2000 « Confluence Moselle-Moselotte » et « Etang et tourbière de la Demoiselle ».

La CCPVM a été élue structure porteuse de l'animation de ces deux sites pour une durée de 3 ans. Ces réunions ont également permis de :

Valider le document d'objectifs du site « Etang et tourbière de la Demoiselle » sur lequel travaille la CCPVM et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine depuis plusieurs années ;

Valider les programmes d'actions 2021-2022 de ces deux sites.

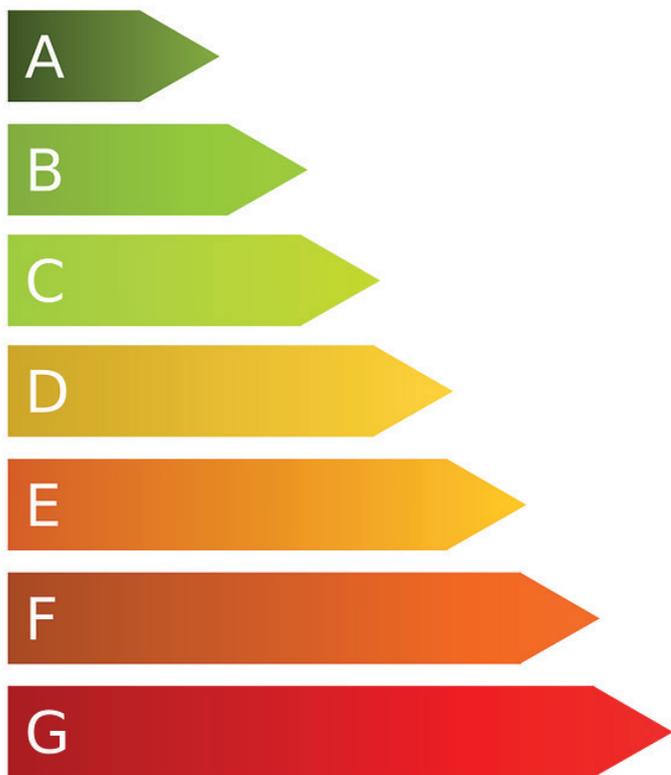
Au cours de l'année 2020, différentes réunions techniques ont été réalisées notamment au sujet de la problématique des retournements des prairies permanentes sur le site « Confluence Moselle-Moselotte ».

## ANIMATION NATURA 2000

La CCPVM est intervenue dans le cadre de plusieurs sollicitations :

- Etude d'incidence concernant un projet de restauration de frayères sur la Moselotte porté par la FDAPPMA au niveau de la commune le Syndicat ;
- Etude d'incidence pour un projet de construction de « maisons insolites » à proximité du site « Etang et tourbière de la Demoiselle » ;
- Suivi de la démarche PSE (Paiements pour Services Environnementaux) portée par le Pays de la Déodatie ;
- Suivi de la trame verte et bleu ;
- Accompagnement de la commune de Saint-Nabord dans un projet de valorisation des étangs de la prairie du Vouau ;
- Organisation du concours prairies fleuries réalisés sur le site Natura 2000 « Confluence Moselle-Moselotte ».

Catégorie	Opération	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle »	Réalisation d'un LIDAR pour obtenir la topographie fine du site		
	Etat des lieux de l'activité pêche		
	Réactivation du projet de réhabilitation de la signalétique/ caillebotis		
Natura 2000 « Confluence Moselle- Moselotte »	Suivi triton crêté		
	Communication autour du triton crêté		
	Réalisation d'une enquête agricole sur les pratiques		
GeMAPI Bassin de la Lanterne	Suivi de la structuration en syndicat		
	Valorisation de l'étang du Villerain (moine, panneaux, abri pêche, table de pique-nique)		
	Rédaction du marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration du bassin de la Lanterne		
GeMAPI Bassin de la Moselle	Suivi de la structuration en syndicat		
	Suivi du programme de restauration de la Moselle-Moselotte		
Sensibilisation	Réalisation de la fête de l'eau		
	Suivi de l'AMI sur les énergies renouvelables		



## PCAET : répondre au défi du changement climatique

Concernant l'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), la phase diagnostic du territoire élaborée par le bureau d'études BL Evolution a été présentée et validée lors du COPIL en février 2020.

Ce document cadre comprend les objectifs opérationnels et chiffrés, avec une partie sur l'approche technique du diagnostic du territoire ainsi que la vulnérabilité du territoire face aux dérèglements climatiques, puis une partie sur l'approche thématique et les enjeux du territoire. Enfin ce document définit la trajectoire à suivre pour atteindre les objectifs.

En mai 2020, une concertation a été effectuée pour la mise en place d'une charte écoresponsable au sein des services de la communauté de communes pour agir de manière exemplaire et responsable.

Une formation à destination des élus a été réalisée en partenariat avec l'ADEME courant octobre 2020. La formation a traité le sujet de la transition écologique au sein des territoires : ses enjeux, les compétences et la gouvernance de la transition, quels outils et leviers pour agir sur le territoire et enfin les documents cadres et les démarches pour agir sur le territoire.

En novembre 2020, une réunion stratégique concernant le PCAET a eu lieu avec les élus communautaires et municipaux pour mettre en place la phase stratégique du PCAET qui consiste à identifier les leviers d'action, de fixer les priorités d'intervention et les objectifs à atteindre.

En décembre 2020, le renouvellement de l'adhésion avec ATMO Grand Est a été délibéré en Conseil Communautaire. A l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte de renouveler l'adhésion à l'association pour l'année 2021.



## Les habitants au **centre** de la **culture**



## Le Réseau de lecture publique



### Animations:

- L'enfant et la nuit
- Nuit de lecture
- Escape Game
- Racontines 2.0
- Lectures dans le noir
- Café lectures Remiremont
- Expo photo de Franck Noël
- Café BD
- Goûter Art et Philo
- Rencontre avec Jean-Pierre Valentin
- Vide médiathèque
- Prix ados
- Café lectures Le Val-d'Ajol
- Expo Science-Fiction
- Atelier maquillage
- Remise des prix du quizz SF + blind test
- Spectacle « Les Machines Imaginaires »

## CHIFFRES CLÉS 2020



PUBLICS

3187 inscrits  
100187 prêts  
4957 visites  
13672 réservations



ACTION CULTURELLE

69 animations au sein de  
l'établissement  
6 animations en dehors de  
l'établissement  
31 accueils de classes





## L'École de Musique **Intercommunale**

320 élèves inscrits, 23 professeurs, 2 animations (avant Covid)

La répartition des élèves sur le territoire

Pour la CCPVM :

- Remiremont : 49 élèves
- Le Val d'Ajol : 48 élèves
- Dommartin-les-Remiremont : 22 élèves
- St Etienne-les-Remiremont : 22 élèves
- Plombières-les-Bains : 21 élèves
- St Nabord : 20 élèves
- Girmont-Val-D'Ajol : 18 élèves
- Saint Amé : 15 élèves
- Vecoux : 15 élèves
- Eloyes : 5 élèves

Hors CCPVM :

- Rupt-sur-Moselle : 9 élèves
- Vagney : 6 élèves
- Raon-aux-bois : 4 élèves
- Thiéfosse : 3 élèves
- Bussang : 2 élèves
- Betoncourt-St Pancras : 2 élèves
- Epinal: 2 élèves
- Ferdrupt : 2 élèves
- Archettes : 2 élèves
- Bellefontaine, Basse-sur-le-rupt, Bantzenheim, Anould, Fougerolles, Gérardmer, La Bresse, Le Thillot, Pouxoux, Ramonchamp, Sapois, Saulxures sur M, Vesoul : 1 élève





## Les piscines de la CCPVM

### Les infos 2020:

- 13433 entrées payantes
- Fermeture de la piscine du 31 août au 10 septembre inclus pour vidange et nettoyage des sanitaires, vestiaires, plages et bassins. Nettoyage et désinfection de tout le matériel.

### Piscine du Val-d'Ajol

- un bassin sportif de 25 mètres pour les nageurs,
- une pataugeoire pour les enfants,
- un grand et un petit toboggan,
- un espace sauna pour la relaxation,
- des équipements pour les personnes à mobilité réduite,
- des aires extérieures aménagées accessibles en été.
- La piscine du Val-d'Ajol propose des cours particuliers, ainsi que des stages de natation pendant les vacances.

### Piscine de Plombières-les-Bains

- Située aux abords du Parc Impérial, cette piscine de loisirs en plein air est dotée d'un toboggan aquatique, d'une pataugeoire, d'un mur d'eau et nage à contre-courant.



# Il fait bon vivre pour nos enfants





## Multi-accueil de Maxonrupt

**Agrément : 50 places**, avec modulation d'agrément

- 3 sections pour l'accueil régulier (temps pleins en majorité) :

  - Les « Bébé » 10 places

  - Les « Petits » 13 places

  - Les « Grands » 15 places

- « L'Accueil Modulaire » tous âges confondus et plusieurs possibilités d'accueil :

  - Contrat régulier (à temps partiel ou hors vacances scolaires).

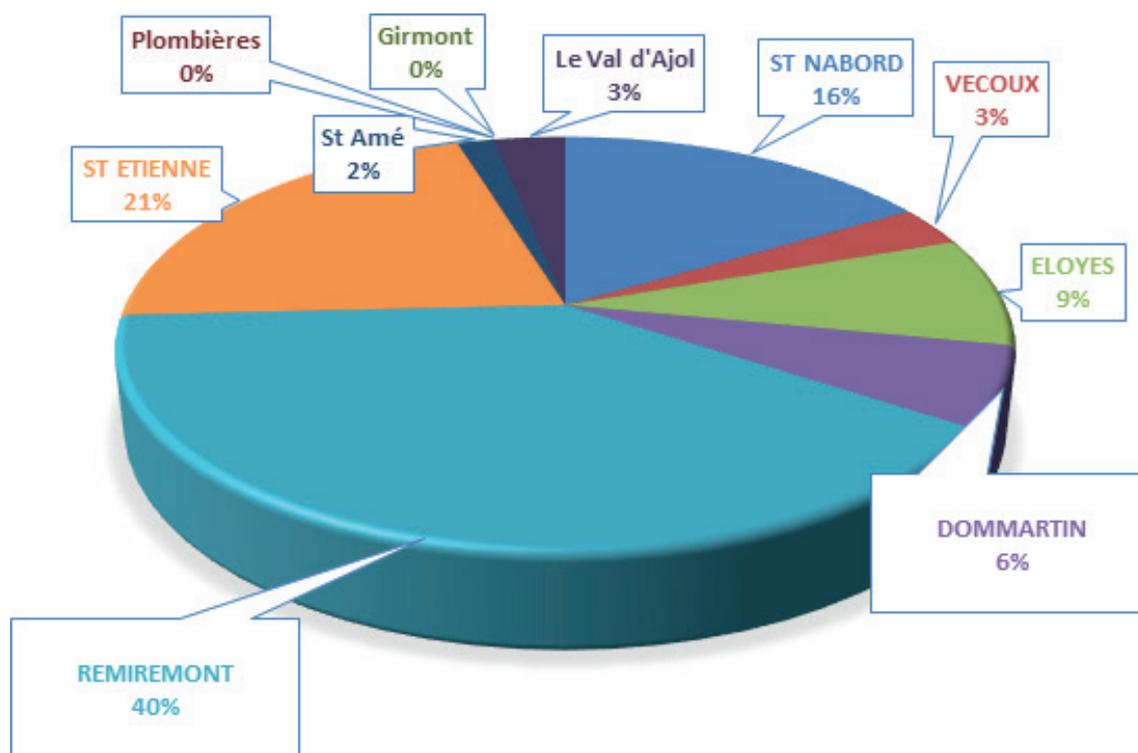
  - Contrat occasionnel (= halte-garderie) en fonction des places disponibles d'une semaine à l'autre.

  - Contrat « temporaire » ou dit « d'urgence » : pour répondre à une demande soudaine prioritaire.

  - Contrat « périscolaire » mercredis et vacances scolaires : limité aux fratries car places limitées.

**20 salariés, 1 médecin vacataire 4h/mois, 136 inscriptions en 2020**

## La répartition géographique en 2020



## La gestion des demandes et Conseil d'Admission en 2020 :

CA Mars 2020 = 24 demandes étudiées et retenues. Pas de demande hors CCPVM. Pas de liste d'attente

CA Octobre 2020 : 10 demandes étudiées pour 2 retenues dont une hors CCPVM (fratrie, prioritaire avec déménagement en cours d'année).

Un conseil d'admission a eu lieu le 22 Juin 2020 pour traiter les demandes d'accueil à ELOYES (10 demandes retenues, 2 demandes, à temps partiel, non retenues) ainsi que pour actualiser la répartition des enfants sur les 2 structures afin de limiter le nombre de refus.



### LES ANIMATIONS EN 2020

#### Activités renouvelées :

- 41 promenades en poussette
- Activité musicale pour les plus grands (une fois par semaine)
- Evènements marqués en fonction des fêtes calendaires
- Jeux d'eau sur la terrasse
- Journal de la crèche à destination des parents
- Continuité du lien instauré avec le CAMSP
- Tenue de classeur de sécurité et suivi du plan de sécurité



#### Suspension des activités suivantes durant la crise sanitaire :

- Pique-nique au Calvaire pour les plus grands
- Goûter en plein air pour les « Petits »
- Sorties à la piscine
- Visite de la caserne des pompiers (pour les plus de deux ans)
- Eveil musical : intervenant de l'école de musique de Remiremont
- Fête de la crèche en été
- Visite à l'école de musique
- Continuité de l'atelier « jardinage »
- Des échanges d'équipe sur les pratiques professionnelles

# Le Relais Petite Enfance (RPE)



Les Relais Assistants Maternels s'appellent désormais les Relais Petite Enfance (RPE).

La CCPVM compte 212 assistants maternels agréés (dont agréés MAM) et 6 Maisons d'Assistants Maternels (MAM). Une MAM va également ouvrir à Saint-Etienne-Lès-Remiremont en septembre 2021.

En 2020, 134 assistants maternels différents ont été en contact avec le RPE.

1144 échanges par téléphone ou mail et 78 rendez-vous ou visites spontanées ont eu lieu avec les assistants maternels.

Le RAM a été en contact avec 321 parents ou futurs parents différents. Cela a notamment représenté 816 échanges téléphoniques ou mails et 192 accueils en visites spontanées ou sur rendez-vous.

Pauline DROUILLY-GRANPIERRE, éducatrice de jeunes enfants, est arrivée au sein du RPE en août 2020. Jérôme COSTA a quitté le service RAM en décembre 2020.

## LES ANIMATIONS MALGRÉ LA CRISE

- 59 ateliers d'éveils « classiques » ont été proposés dans nos locaux, pour 226 assistants maternels, 412 enfants et 25 parents.
- Des ateliers d'éveils ont également été proposés dans d'autres structures du territoire concernant 169 enfants, 90 assistants maternels et 17 parents.
- 9 temps collectifs, entre adultes, ont été organisés, pour 41 assistants maternels ou gardes d'enfants à domicile et 34 parents : Visio « soutien professionnel », Visio « bilan », analyse des pratiques, préparation de la fête de Noël, webinaire « moi et les autres », échanges professionnels et présentation de la plateforme Interstis et soirée d'échange avec la Protection Maternelle et Infantile.





**VOSGES  
SECRÈTES**

**#JE VOIS LA VIE EN VOSGES**



# VOSGES SECRÈTES

la Communauté de Communes de  
la Porte des Vosges Méridionales

Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

4 rue des Grands Moulins  
88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont  
03 29 22 11 63  
[bureaux@ccpvm.fr](mailto:bureaux@ccpvm.fr)

